SPANC
Le service est désormais assuré par la Cocopaq
p.4-5

REPORTAGE
Une journée avec le service développement économique
p. 12-13

RENCONTRE
Laurent Le Galle champion de marche à pied
p. 14-15

MAG 16

N° 13 - Avril - Mai - Juin 2012

Arzano
Bannalec
Baye
Clohars-Carnoët
Guilligomarc'h
Le Trévoux
Locunolé
Mellac
Moëlan-sur-Mer
Querrien
Quimperlé
Rédéné
Riec-sur-Bélon
Saint-Thurien
Scaër
Tréméven

Le Magazine d'information de la Communauté de communes du pays de Quimperlé

BUDGET 2012

Dessine-moi la solidarité budgétaire

Arzano
Bannalec
Baye
Clohars-Carnoët
Guilligomarc'h
Le Trévoux
Locunolé
Mellac
Moëlan-sur-mer
Querrien
Quimperlé
Rédéné
Riec-sur-Bélon
Saint-Thurien
Scaër
Tréméven

Cocopaq

Entre terre et mer,
un territoire solidaire

Bro Kemperle
COCOPAQ

www.cocopaq.com

sommaire

Photo de couverture : Franck Betermin

Actualité p. 4

Pour le tri, ayez le réflexe Internet p.4
Le Spanc Cocopaq est né p.4
Le pays de Quimperlé sur Tébéo p.4
Transport : TBK, les chiffres en progression p.5
1 203 élèves apprennent le breton p.5
Achetez votre composteur à prix cassé p.5
Tourisme : le pays à l'heure du wifi ! p.6
L'internet grande vitesse à Quimperlé p.6
L'Hôtel de la communauté à Trélivalaire p.7
Point d'accès au droit : 2 associations en plus p.8
Les aides de l'OPAH p.8

Dossier p.9

Budget 2012 :
une politique de soutien aux communes p.9
A quoi sert l'argent de la Cocopaq ? p.10-11

Reportage p. 12

Une journée avec le service développement économique

Ils font le territoire p.14

Rencontre avec Laurent Le Galle,
champion de marche à pied

À la découverte de la Cocopaq p.16

Saint-Thurien :
la vallée de l'Isole

Rendez-vous p.18

Détente p.22

La recette du *Kerland* p. 22
Jeux p. 23

édito

Pour notre communauté de communes, l'année 2012 est placée sous le signe d'un triple A, comme accompagnement, attractivité et avenir.

Accompagnement, car nous nous attachons à renforcer la solidarité de la Cocopaq envers les communes. Ainsi, un nouveau fonds de concours viendra aider les 16 communes dans leur grands projets. S'ajoutant aux solidarités existantes, ce sont plus de 10 millions d'euros qui seront ainsi disponibles pour le développement communal.

Attractivité, car nous voulons redonner force et fierté aux habitants du Pays de Quimperlé. Cela passe par la mise en œuvre concrète de l'Office de tourisme, d'une démarche de marketing territorial, d'une rénovation de nos zones d'activités, du lancement de deux centres de loisirs, d'équipements sportifs de qualité ou par la création d'un grand événement culturel.

Avenir, en préservant nos atouts environnementaux par la protection de la qualité de l'eau, les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration des transports en commun. Avenir aussi en favorisant l'équipement du territoire en fibre optique. A ce titre, Quimperlé devrait figurer dans les premières villes bretonnes où le réseau très haut débit sera déployé.

Ainsi, nous préparons le Pays de Quimperlé à jouer son rôle dans le développement de la Bretagne. Ces projets sont rendus possibles par la bonne santé financière de notre collectivité. Sachons, dans ces temps incertains, en faire un atout !

Nicolas Morvan,
Président de la Cocopaq

ger stur

Evit hor c'humuniezh-kumunioù eo lakaet ar bloavezh 2012 dindan sin un tridoubl A, evel ambroug, atizañ hag amzer da zont.

Ambroug, rak klask a reomp kreñvaat kengred Kumuniezh-kumunioù bro Kemperle e-keñver ar c'humunioù. Evel-se e teuy ur font nevez a genstrivadegoù da skoazellañ ar 16 kumun en o raktresoù bras. Ouzhpenn ar c'henskoazelloù zo anezho ez eo en tu all da 10 milion a euroioù a vo tro da gaout evit diorren ar c'humunioù evel-se.

Atizañ, rak c'hoant hon eus da adreiñ nerzh ha lorc'h da annezidi bro Kemperle. Tremen a ra dre lakaat war-sav en un doare fetis Ti an Douristed, un difrae marketing tiriadel, un nevezadur eus hon takadoù labourerezh, lañs an div greizenn dudi, aveadurioù sport a-feson pe dre grouiñ un darvoud sevenadurel bras.

Amzer da zont, o tiwall hor spletoù e-keñver endro dre wareziñ kalite an dour, espern energiezh, diorren energiezhioù nevezus, gwellaat an treuzdougen a-stroll. Amzer da zont ivez dre harpañ aveadur an tiriad gant gwienn optikel. Dre-se e tlefe Kemperle bezañ e-touez ar c'hêrioù kentañ eus Breizh, e-lec'h ma vo dispaket ar rouedad kas uhel-kenañ.

Evel-se emaomp o prientiñ bro Kemperle da c'hoari he roll e diorroadur Breizh. Gallout a reomp kas ar raktresoù-se da benn gant yec'hed mat arc'hant hor strollegezh. Gouezomp, er mare diasur-mañ, ober hor mad anezhañ !.

MAG16 - N°13 - Avril - Mai - Juin 2012 - Édité par la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé (Cocopaq) - 3 rue Eric Tabarly - Kervidanou 4 - 29394 Quimperlé cedex - tél. 02 98 35 09 40
Directeur de publication : Nicolas Morvan, président de la Cocopaq - **Rédacteur en chef** : Sébastien Parot - **Rédaction** : Sébastien Parot et Fabien Casanave - **Crédits Photos :** Franck Betermin et service communication - **Illustrations :** Gwen Le Rest - Imprimé à 26 000 exemplaires par Les Presses de Bretagne . **Distribution** : Mediapost. Dépôt légal : à parution. ISSN 2100-1669

PRATIQUE

Pour le tri, ayez le réflexe Internet

Où dois-je jeter mes piles ? Puis-je mettre les coquilles d'oeufs dans mon composteur ? Quels vêtements donner à une association caritative ? Pas toujours facile de jongler avec les lois du recyclage et du tri. Heureusement, il y a « Eco-geste », un moteur de recherche que vous trouverez en bas de la colonne gauche du site web de la Cocopaq (www.cocopaq.com).

UN OUTIL SIMPLE....

C'est très simple : vous tapez le nom de votre produit usagé et une fiche vous indiquera où est sa place (tri, déchetterie, incinération), réponse que complètent des conseils forts utiles. Des conseils sur la consommation : vous apprendrez, par exemple, qu'il vaut mieux privilégier les jouets sans suremballage. Des conseils pour « jeter moins»: vous apprendrez, ainsi, que vous pouvez essayer de revendre votre matelas quasi-neuf dans un dépôt-vente ou sur un site de ventes aux enchères sur internet. Des conseils pour «jeter bien ». Vous apprendrez, au cas où vous ne le sachiez déjà, qu'il faut rapporter vos pneus chez votre revendeur, concessionnaire, ou garagiste. N'oubliez pas, bien trier, bien recycler, c'est un acte écologique, mais aussi une économie pour la collectivité, car le traitement des déchets et le mauvais tri.

EAUX USÉES

Le Spanc-Cocopaq est né

Le service public d'assainissement non collectif est désormais assuré par la Cocopaq, en lieu et place des communes.

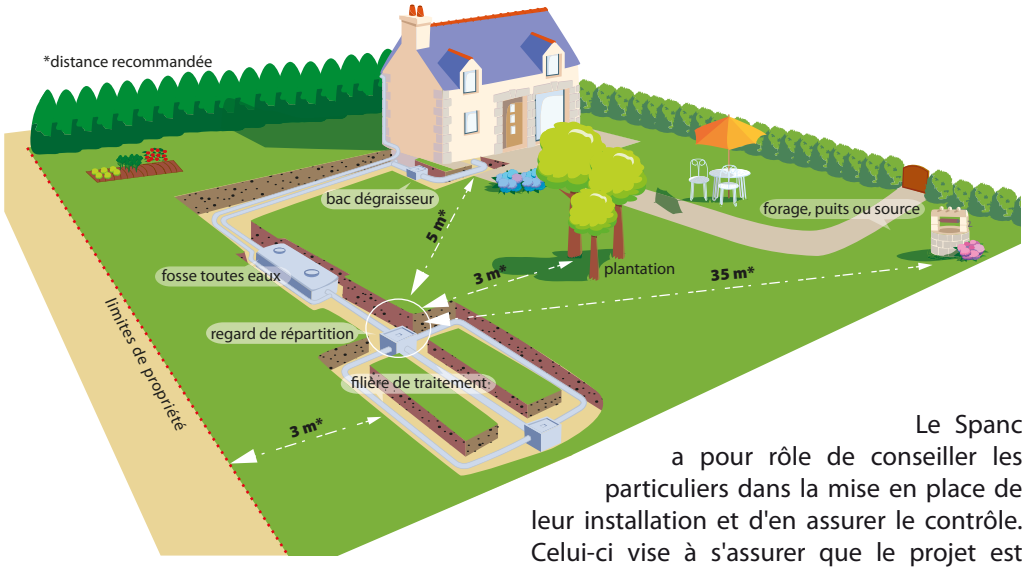

Ci-dessus l'exemple d'un système d'assainissement non collectif respectant les normes en vigueur.

Du fait de leur situation géographique, environ 13 000 habitations du pays de Quimperlé ne sont pas raccordées au réseau collectif de collecte des eaux usées (toilettes, lavabo, cuisine, lave-linge, douche, etc.). La législation environnementale impose à leurs propriétaires de mettre en place un système d'assainissement individuel. Depuis le 1er avril, le suivi de ces installations est assuré par la Cocopaq, dans le cadre d'un service public d'assainissement non collectif (Spanc).

Le Spanc a pour rôle de conseiller les particuliers dans la mise en place de leur installation et d'en assurer le contrôle. Celui-ci vise à s'assurer que le projet est bien adapté aux caractéristiques du terrain (nature du sol, pente, présence d'un puits destiné à la consommation humaine,...) et à la capacité d'accueil du bâtiment. Il valide également le fait que les travaux ont été réalisés conformément aux règles de l'art et au projet validé en amont par la Cocopaq. Il vérifie, enfin, que l'installation fonctionne bien dans la durée.

A noter que, dorénavant, la facturation des redevances se fera au service rendu, une fois les contrôles réalisés.

WWW **Plus d'informations sur le site de la Cocopaq, rubrique Environnement>Spanc**

TOURISME

Le pays de Quimperlé à l'honneur sur Tébéo

La Cocopaq, en partenariat avec le Comité départemental du tourisme et la chaîne Tébéo, réalise un film touristique de 3 minutes sur le pays de Quimperlé. Ce film sera diffusé sur Tébéo, TVRennes35 et TV Nantes fin mai. Il sera suivi d'une émission spéciale de 13 minutes. A découvrir sur Tébéo et sur www.cocopaq.com

Tébéo Télé Bretagne Ouest

TRANSPORT

TBK, des chiffres en progression

Inauguré en septembre, le réseau TBK gagne des adeptes, lentement mais sûrement. Quelques chiffres encourageants illustrent cette tendance.

©F.Betermin pour la Cocopaq

▲ Le nombre d'abonnés scolaires a augmenté de 6 % par rapport à l'ancien réseau, soit 2 122 abonnés à la fin décembre 2011.

▲ L'ancien réseau était réservé exclusivement aux scolaires. Actuellement, sur 100 personnes qui empruntent les lignes, 9 sont des non-scolaires.

▲ On note une augmentation de 11 % d'usagers urbains en janvier 2012 par rapport à novembre 2011 (deux mois comparables). La ligne C est particulièrement empruntée.

▲ Au total, 121 253 montées sur les réseaux urbain et intercommunal ont été relevées entre le 1er septembre et le 31 décembre 2011.

▲ Sur le total de ces montées, 22 % ont lieu sur le réseau urbain intra-muros. Pour rappel, 16,8 % des ménages quimperlois n'ont pas de voiture, un peu moins (11,1 %) à l'échelle du territoire.

LANGUE BRETONNE

1 203 élèves apprennent le breton

©F.Betermin

L'enseignement du breton sur le territoire progresse en 2011-2012. Mais l'avenir de la langue reste incertain.

On recense actuellement 1 203 enfants et adultes en contact avec l'enseignement de la langue bretonne sur le territoire. Une progression par rapport à l'an passé (1 115). En maternelle et en primaire, l'enseignement de la langue bretonne croît du fait de l'ouverture d'une filière bilingue à l'école publique de Querrien (20 élèves). Les cours d'initiation connaissent également une belle avancée : 557 élèves contre 503 en 2011. Dans les sept collèges du territoire, quatre proposent l'option "langue et culture régionales". L'offre s'est également enrichie avec la création d'une filière bilingue au collège de La Villemarqué, à Quimperlé. En revanche, les cours pour adultes connaissent une baisse constante de fréquentation depuis 2008/2009. Signalons, enfin, les efforts engagés depuis la rentrée 2011 dans la promotion du breton dès la petite enfance (0-3 ans) : 30 séances d'animation sont organisées au sein du Relais assistantes maternelles de la Cocopaq et de la crèche communale de Moëlan-sur-Mer. Malgré ces efforts, l'avenir du breton sur le territoire reste incertain en raison du faible taux de renouvellement des bretonnants. Chaque année, pour 40 nouveaux bretonnants formés, on estime à 210 le nombre de décès de personnes âgées parlant le breton.

La Cocopaq distinguée aux " Oscars " de la culture bretonne

La Cocopaq a été distinguée lors des Prizioù, une cérémonie dédiée à la culture régionale, organisée par France 3 Bretagne et l'Office de la langue bretonne. Notre collectivité était sélectionnée dans la catégorie "institutions publiques", pour son action en faveur du bilinguisme. Devancée par la ville de Carhaix, la Cocopaq a néanmoins remporté une distinction et obtenu les félicitations du jury.

21%

des sacs jaunes récoltés par la Cocopaq sont refusés par le centre de tri car ils contiennent trop d'erreurs. Au total, ce sont 727 tonnes de déchets qui sont refusées. Ces refus de tri engendrent un surcoût annuel de 173 000 € !

ENVIRONNEMENT

Achetez votre composteur à prix cassé

La Cocopaq renouvelle son opération de promotion du compostage, en proposant aux habitants du pays de Quimperlé d'acheter des composteurs en bois ou en plastique recyclé, à 40% du prix initial. Le reste est financé par la Cocopaq et l'Ademe. La prochaine livraison aura lieu en juin prochain. Si vous êtes intéressés, il vous faut remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à la Cocopaq avant le 25 mai 2012. Les bulletins d'inscription sont disponibles à partir du 23 avril à la Communauté de communes, dans les mairies ou sur le site *www.cocopaq.com*. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 02 98 35 09 42.

©F.Betermin

TOURISME

Le pays passe à l'heure du wifi !

La Cocopaq propose aux professionnels du tourisme de s'équiper à un tarif avantageux d'une connexion wifi. Un argument qui compte pour attirer des clients "hyperconnectés".

"Pourrai-je me connecter facilement et gratuitement à internet ?" Le touriste est désormais « addict » à l'internet et s'interroge avant d'opter pour tel ou tel hébergement, tel ou tel territoire.
Consciente qu'il s'agit d'un enjeu important, la Cocopaq a décidé de promouvoir le wifi, ou connexion sans fil à internet. Tous les professionnels du tourisme du territoire peuvent ainsi s'équiper d'un système wifi moyennant 129 € HT. Un tarif négocié par la Cocopaq (prix d'origine : 175 € HT), auquel il faut rajouter un abonnement mensuel de 10 € HT (prix d'origine : 12,90 € HT). Bonne nouvelle pour les utilisateurs : le système est livré « clé en mains » : en clair, l'installation se fait simplement.

Toujours dans le souci de développer le « wifi touristique », les offices du tourisme du pays de Quimperlé ont été équipés d'un accès sans fil. Chaque visiteur peut ainsi se connecter à l'aide de son téléphone ou ordinateur portable. Il lui suffit simplement pour cela de s'enregistrer à l'aide d'un code. Rien de plus simple !

www Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher des offices du tourisme, ou à télécharger le formulaire sur notre site internet : **http://www.cocopaq.com/Toute-l-actualite/Actu-amenagement/Du-wifi-pour-les-touristes**

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

L'internet à grande vitesse passera à Quimperlé

Très haut débit en vue ! Les travaux de raccordement à la fibre optique devraient commencer fin 2012, début 2013 à Quimperlé.

Si tout va bien, en 2018, plus aucun Quimperlois ne pestera contre la lenteur de sa connexion internet. Mieux, il pourra visionner des contenus en haute définition ou en 3D à souhait, et ce, sur autant d'écrans qu'il lui plaira : télé, portable, mobile. Eh oui, le chanceux sera " fibré ", autrement dit, raccordé au réseau de fibre optique. Au minimum, 100 mégabits par seconde : on passe de la sphère du haut débit à celle du très haut débit.
La raison de cette bonne nouvelle : Quimperlé fait partie des 12 villes moyennes de Bretagne qui ont été choisies par la Région pour être raccordées, dans le cadre du projet "*Bretagne Très haut débit*". Les opérateurs privés ont eux choisi de ne desservir que les grandes villes, comme Quimper.
Les travaux devraient commencer fin 2012/début 2013, avec pour objectif de raccorder toute la ville d'ici à cinq ans. Le coût de revient est estimé à 2 000 € par prise, dont 450 € reviendraient à la Cocopaq, le reste étant pris en charge par l'Europe, l'Etat et la Région, voire le Département.
Pour rappel, la fibre optique est un fil, la plupart du temps souterrain, qui transporte beaucoup plus d'informations que les actuels fils en cuivre, et sans aucune déperdition (pas de perte de débit pour ceux qui sont en bout de ligne). Outre les usages précités, la fibre optique pourrait engendrer de nouvelles pratiques en termes de télésanté, de télétravail, etc...

Plus d'infos sur : www.bretagnetreshautdebit.com

EQUIPEMENT

L'Hôtel de communauté et les services techniques à Trélivalaire en 2014

Le site de Trélivalaire à Quimperlé accueillera l'Hôtel de communauté et les services techniques de la Cocopaq. Ils devraient être inaugurés fin 2014.

C'est non loin de la N165 que seront construits les nouveaux bâtiments de la Cocopaq, à Quimperlé. Une vitrine pour l'ensemble du territoire, attendue au second semestre 2014.

Le choix du terrain de l'Hôtel de communauté ? Un feuilleton à rebondissements, commencé au début des années 2000… et dont l'épilogue vient de s'écrire : lors du conseil du 28 mars dernier, les 57 délégués communautaires ont adopté le projet à l'unanimité. A la suite de l'accord conclu entre les élus de la Cocopaq et la municipalité de Quimperlé, le nouveau siège sera construit à Trélivalaire, dans la zone de Kerhor/Kergoaler, à Quimperlé.

Le terrain, constitué de deux parcelles, l'une de 16 000 m², l'autre de 8000 m², est situé non loin de la voie express N165. Jouxtant un boulevard fréquenté, le site sera aisément accessible à tous les citoyens du territoire.

Le projet a été conçu pour rassembler sur un même lieu tous les services de la Cocopaq, aujourd'hui éclatés en plusieurs endroits. Ainsi, le projet architectural englobe, outre le siège administratif - l'Hôtel de communauté -, une zone accueillant trois bâtiments techniques. Ces deux parties seront reliées par une placette, de sorte que le site formera un tout homogène. C'est une agence d'architectes quimperloise, Compère et Cie, qui a remporté le concours anonyme auquel ont participé 52 candidats. Conformément au souhait du président de la Cocopaq, le site affiche de grandes ambitions en matière environnementale et en particulier énergétique. Panneaux photovoltaïques, système de cogénération, chaufferie-bois, éclairage naturel privilégié, etc. Avec ces techniques, le site produira ainsi plus d'énergie qu'il n'en consommera. D'où un coût d'exploitation assez faible.

Une fois " chez elle ", la Cocopaq économisera les 140 000 € de loyers annuels qu'elle doit débourser actuellement pour tous ses locaux. Une économie substantielle. Autre argument qui plaidait en faveur de ce projet : la vétusté des locaux de l'actuel siège, à Kervidanou. Energivore, très mal isolé et peu pratique à l'usage, il n'offre évidemment pas la meilleure vitrine qui soit pour le territoire et ses citoyens. A la différence du nouveau site qui devrait être inauguré fin 2014.

REPÈRES

2000
- **13 décembre 2000** Naissance du projet

2003
- **3 juillet 2003** L'architecte est retenu
- **27 nov. 2003** Décision d'acheter deux terrains à Kervidanou 3

2004
- **1er semestre 2004** Abandon du projet à cause de surcoûts liés au site

2009
- Un nouveau terrain est repéré à Trélivalaire

2010
- **Janvier 2010** Un programmiste est recruté

2011
- **30 mars 2011** Le Conseil communautaire approuve le projet d'Hôtel de communauté
- **4 nov. 2011** L'architecte est retenu

2012
- **8 février 2012** Le site de Trélivalaire est définitivement retenu

SOCIAL

Deux nouvelles associations au Point d'accès au droit

Soutien aux femmes victimes de violences conjugales et aide aux consommateurs : deux associations ont ouvert une permanence au Point d'accès au droit (PAD), situé 4, rue Ellé, à Quimperlé.

L'Abri côtier - Urgences femmes

Cette association concarnoise a profité des locaux mis à disposition par la Cocopaq pour ouvrir son antenne à Quimperlé. Ses bénévoles viennent en aide aux femmes victimes de violences conjugales et/ou en situation de détresse. Ecoute, évaluation des situations, " relais " si nécessaire avec les services sociaux et les associations caritatives… L'association propose des réponses appropriées à chaque situation. Outre sa permanence, l'Abri côtier propose un numéro d'urgence accessible 24 h 24. " *C'est important que les femmes puissent contacter quelqu'un le soir et le week-end* ", explique la responsable de l'antenne. En dépit des campagnes de prévention, les violences conjugales restent une réalité dont les victimes ont du mal à témoigner. Aujourd'hui encore, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups d'un conjoint violent.

Contact : 06 34 62 20 50
urgencefemmes@gmail.com
Permanence : 1er lundi du mois de 10 h 30 à 11 h 30.

Familles rurales

La permanence ouverte par l'association à Quimperlé est dédiée à la défense des intérêts des consommateurs. Malfaçon ou délai d'achèvement d'une construction non respecté, problèmes avec un opérateur téléphonique, mise en location d'un logement… Les questions traitées sont aussi vastes que le code de la consommation… " *On conseille les consommateurs, on les renseigne sur les démarches à accomplir, on les accompagne s'il y a des litiges* ", explique Gérard Besnard, bénévole responsable de l'antenne. Une association fort utile pour bien connaître ses droits et les faire valoir. L'accueil est gratuit et ouvert à tous.

Contact : 02 98 33 30 70
fede.finistere@famillesrurales.org
Permanence : 3e vendredi du mois, de 14 h à 16 h. ●

WWW **Retrouvez plus d'informations sur le point d'accès au droit sur notre site : http://www.cocopaq.com/Solidarites/Prevention**

ÉCONOMIE

OPAH : tous les bénéficiaires ont tenté leur chance

Economies d'énergie, aménagements, insalubrité, assainissement… Les particuliers peuvent bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux chez eux.

Votre facture d'énergie monte, et vous aimeriez réaliser des travaux à des fins d'économie ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Lancée il y a deux ans et demi par la Cocopaq, l'OPAH a déjà permis à plus de 250 ménages de financer 3 millions d'euros de travaux. Ces aides ont servi principalement à des travaux d'économie d'énergie, mais aussi à la réhabilitation de logements insalubres, à des aménagements de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, voire à la mise aux normes de systèmes d'assainissement individuel. Ces aides s'adressent à tout le monde.

Contrairement à une idée reçue, elles ne sont pas destinées qu'aux ménages modestes : les plafonds de ressources diffèrent des travaux, d'où l'intérêt de s'informer auprès de Citémétrie, l'opérateur qui vous renseignera et vous aidera à remplir des dossiers.

" *Ce dispositif aide à réaliser des économies d'énergie conséquentes sur le territoire*, souligne Gilda Le Gall, vice-présidente de la Cocopaq en charge de l'habitat. *En outre, il stimule l'artisanat local* ". Profitons-en ! ●

Contact : Citémétrie, 33 place St Michel à Quimperlé, 02 98 96 44 67 ou opah.cocopaq@citemetrie.fr

BUDGET 2012

"Nous menons une politique volontariste de soutien aux communes"

Le budget 2012 de la Cocopaq a été voté lors du conseil communautaire du 27 mars. Un budget marqué par une solidarité accrue avec les communes, qu'autorise une situation financière globalement saine. Explications avec Bernard Pelleter, vice-président de la Cocopaq en charge des finances.

MAG16 : Comment se portent les finances de la Cocopaq ?

Bernard Pelleter : Notre époque est marquée par le débat sur l'endettement public de l'Etat. Dans ce contexte, et alors que nous sortons d'une période relativement confuse de réforme du financement des collectivités - avec notamment la suppression de la taxe professionnelle -, la situation financière de la Cocopaq est plutôt satisfaisante. Notre dette est peu élevée (140 € par habitant).
Le rythme de nos dépenses, proportionné aux 70 compétences que les communes nous ont déléguées, reste raisonnable. Un excédent cumulé d'épargne (6,22 millions d'€uros) permet de ne pas être contraint d'emprunter outre mesure et d'assurer une part d'autofinancement.
Cette situation nous autorise à envisager sereinement de gros investissements : les centres de loisirs à Bannalec et à Scaër, des équipements nautiques, construction de l'Hôtel de communauté et des services techniques. Ces investissements seront en partie couverts par l'emprunt, c'est-à-dire étalés sur plusieurs années.
Soulignons, enfin, que l'état de nos finances correspond à une dynamique générale favorable.
Elle est à la fois le reflet de la bonne santé de nos entreprises, qui s'acquittent de la contribution économique territoriale, et de la dynamique démographique positive, qui a pour effet mécanique d'accroître les ressources issues de la taxe d'habitation.

MAG16 : Une partie du bugdet inter-communal est reversé aux communes. Quelle est la politique de la Cocopaq sur ce point ?

Bernard Pelleter : L'argent est reversé aux communes via trois canaux : l'attribution de compensation, la dotation de solidarité et les fonds de concours. Le montant de la première est déterminé par la loi. Ceux des deux autres dépendent des choix des conseils communautaires successifs.
Cette année, la dotation de solidarité, augmentée de 65 000 €uros par rapport à 2011, atteint 1,6 millions d'€uros. Les fonds de concours ont, pour leur part, vocation à soutenir les communes dans leurs projets de développement.
Trois nouveaux fonds ont été créés cette année (voir illustration page suivante). Nous menons cette politique volontariste de soutien aux communes car nous considérons qu'il n'y a pas de territoire attrayant sans communes attrayantes.
Il faut pour cela que l'intercommunalité et les communes se développent au même rythme. Nous faisons ainsi partie des trois premières intercommunalités du Finistère en terme de reversement aux communes, de l'ordre de 32 € par habitant.

MAG16 : Venons-en aux ressources. Qu'est-ce qui change cette année ?

Bernard Pelleter : Rappelons que depuis l'exercice 2011, le produit de la taxe d'habitation départementale a été transférée à l'intercommunalité.
Le conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, que ce soit pour les ménages (taxe d'habitation à 9,93 % et taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 12,06 %) ou pour les entreprises (contribution foncière des entreprises à 24,56 %).

À quoi sert l'argent de la C

Cette illustration présente les dépenses prévues par la Cocopaq en 2012. Par souci de clarté, nous avons agrégé les dépenses de fonctionnement, d'investissement (bâtiments, voitures, ordinateurs, etc.) et les budgets annexes. Faute de pouvoir être exhaustif, nous avons mentionné dans chaque bloc les dépenses les plus significatives.

8 098 100 €
Solidarités

- Action sociale (prévention, point information jeunesse, portage de repas, relais assistantes maternelles, jardins de Kerbellec, etc.) : **1 805 100 €**
- Construction de centres de loisirs à Scaër (1 678 000 € dont **400 000 €** en 2012) et à Bannalec (2 967 000 € dont **200 000 €** en 2012)
- ALSH/Camps : **1 868 200 €**

4 226 400 €
Le sport

- Soutien au nautisme, dont rénovation de la base de canoë-kayak de la Mothe : **2 227 000 €**
- Aquapaq de Scaër et Quimperlé : **1 833 000 €**

3 216 200 €
Les services administratifs

- Services généraux : **1 896 200 €**
- Hôtel de communauté et services techniques (foncier et études) : **1 320 000 €**

7 998 100 €
L'aménagement du territoire

- Environnement (assainissement non collectif, politique de l'eau, éolien, filière bois, etc.) : **999 100 €**
- Economie : **5 099 000 €**
- Tourisme (marketing territorial, chemins de randonnée, création d'un office du tourisme intercommunal, VTT, etc.) : **975 600 €**
- Habitat (aides au logement, OPAH) : **437 100 €**

4 282 300 €
Le transport

- Transports (réseau TBK) : **3 848 1**
- Aménagement des arrêts de bus :
- Pôles d'échange multimodaux :

ocopaq ?

11 590 100 €
Soutien aux communes

- Attribution de compensation : **8 150 000 €**
- Dotation de solidarité communautaire : **1 700 000 €**
- Fonds de concours :

> Rénovation thermique des bâtiments publics : **500 000 €**
> Aménagement des zones d'activités communales : **640 000 €**
> Entretien du petit patrimoine touristique : **100 000 €**
> Grands projets communaux : **400 000 €**
> Agence technique communautaire : **100 100 €**

695 900 €
La dette

- **7 400 000 €** d'emprunts restent à rembourser. Une grande partie de cet endettement vient notamment des investissements réalisés pour la construction des Aquapaq.
- Dont 72% d'emprunts à un taux fixe moyen de 2,69%.
- Aucun emprunt toxique.

7 861 800 €
Les déchets

- Etude sur une tarification incitative : voir encadré ci-contre
- Actions de prévention pour diminuer les déchets : **200 000 €**

1 153 600 €
La culture

- Festival des Rias : **230 000 €**
- Développement des bibliothèques : **301 000 €**
- Soutien aux cinémas du territoire : **136 200 €**
- Coordination des écoles de musique : **247 800 €**
- Promotion de la langue bretonne : **19 000 €**
- Autres animations, coordination, etc : **203 300 €**

€

00 €
155 000 €
87 400 €

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ce qu'il faut savoir

©F.Betermin pour la Cocopaq

"En 2012, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'évolue pas (12,06 %). Cela fait donc 6 ans qu'il n'a pas augmenté. Précisons que sur notre territoire, le produit de cette taxe couvre toutes les dépenses relatives à la gestion des déchets : la collecte, l'incinération des ordures ménagères, le tri des matériaux recyclables et la gestion des déchetteries. Dans certaines collectivités, le taux est plus faible parce que la taxe ne couvre qu'une partie des dépenses, le reste étant prélevé sur le budget général. Mais au final, le contribuable ne paie pas moins cher.

Suite aux lois " Grenelle ", et à la loi de finances 2012, la Cocopaq lance cette année une étude sur la mise en place de la tarification incitative, qui va devenir une obligation légale. Le principe est simple : la facture sera composée d'une part fixe et d'une part variable, cette dernière étant établie au prorata de la quantité de déchets émise par foyer, chaque collectivité ayant le choix du " compteur à déchets " (pesée, volume, nombre de levées). Rappelons toutefois que ce système engendrera des coûts d'investissement élevés au départ : il faudra équiper les conteneurs de puces électroniques ou de systèmes de contrôles d'accès, peut-être installer des bacs individuels là où il y a des bacs collectifs, changer ou modifier les camions de collecte, etc... Plusieurs scénarios seront étudiés. Et puis, malgré l'incitation à produire moins, il restera toujours une masse importante de déchets incompressible. Au final, la tarification incitative ne permettra sans doute pas une diminution globale des coûts, mais une répartition différenciée entre les usagers ". ●

Jean-Yves Kersulec, vice-président de la Cocopaq en charge de la prévention des déchets

Une journée avec... le servi

Que ce soit dans l'accueil ou dans l'accompagnemen incontournable pour les acteurs du monde économi nous avons suivi Carine Kerlan, directrice du service

▲ Le téléphone sonne. Au bout du fil, un chef d'entreprise qui signale un problème technique sur une zone d'activités communautaire. Carine Kerlan lui indique qu'elle passera sur site en début d'après-midi.

▲ Réunion de service. En compagnie de Flore Gatell-Mefort, assistante au service développement économique, et de David Fouillé, chargé de mission tourisme, la directrice fait le point sur les dossiers en cours.

▼ Carine se rend ensuite sur le terrain. Une fois par semaine, elle va à la rencontre des entreprises du territoire pour présenter l'action du service développement économique de la Cocopaq.

▲ Rencontrer les chefs d'entreprises sur leur site de production, besoins, donc mieux répondre à leurs demandes. Ces visites sont

▼ Pendant ce temps, David et Flore travaillent sur l'édition 2012 du plan touristique du pays de Quimperlé qui doit paraître avant l'été.

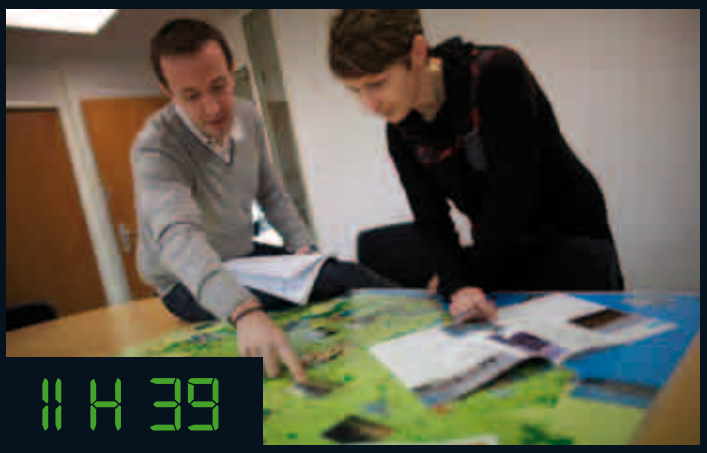

ce développement économique

Photos : Franck Betermin pour la Cocopaq

t des entreprises, la Cocopaq est un interlocuteur que du pays de Quimperlé. Pendant une journée, développement économique.

c'est mieux connaître leurs activités, leurs problèmes, leurs complétées par des visites d'élus une fois par mois.

▼ Comme convenu au téléphone ce matin, Carine se rend sur la zone d'activités en compagnie de Arnaud Royant, des services techniques de la Cocopaq, pour régler le problème.

13 H 59

14 H 46

▲ Retour au bureau situé dans la pépinière d'entreprises, que gère la Communauté de communes, pour une rencontre avec M. Frédéric Le Theuff, de la CCI, qui anime la pépinière.

15 H 47

▲ Ce rendez-vous hebdomadaire permet de faire le point sur les demandes des jeunes entreprises accueillies et de travailler sur les dossiers des sociétés postulantes.

▼ Carine finalise ses dossiers pour la commission développement économique qui a lieu ce soir et qui réunira des élus des 16 communes de la Cocopaq.

17 H 39

Laurent Le Galle

“Chaque génération de l’USB a marqué l’athlétisme breton”

Double recordman de France vétéran de marche à pied, Laurent Le Galle s’épanouit aujourd’hui au plus haut niveau dans cette discipline. Il est une des figures de l’Union sportive de Bannalec.

©FBetermin pour la Cocopaq

MAG16 : Pouvez-vous nous raconter vos débuts dans l'athlétisme ?

Laurent Le Galle : Je pratique l'athlétisme depuis la fin des années 1970. A l'époque, je vivais dans la Sarthe et je me consacrais à la course à pied, au cross plus particulièrement.

MAG16 : Comment êtes-vous arrivé à l'Union sportive de Bannalec (USB) ?

Laurent Le Galle : Lorsque je suis arrivé à Quimperlé, en 1984, je cherchais un club pour continuer à exercer mon sport mais il n'y avait pas de structure. Alors je me suis tourné vers le club existant le plus proche qui était à Bannalec. Nous étions une poignée à l'époque.

MAG16 : Pourquoi êtes-vous passé de la course à pied à la marche ?

Laurent Le Galle : J'ai commencé la marche au début de l'année 2000, car j'avais accumulé les blessures en courant. J'avais de plus en plus mal aux tendons et je n'arrivais pas à retrouver mon niveau en course à pied. A l'entraînement, je voyais les copains marcher. J'ai eu envie d'essayer et rapidement, la discipline m'a plu. Mais ce n'est qu'en 2007 que je me suis vraiment pris au jeu. J'ai alors suivi les stages de la Ligue de Bretagne qui m'ont permis de progresser assez vite.

MAG16 : Ce changement de discipline a été synonyme de performance pour vous, comment l'expliquez-vous ?

Laurent Le Galle : Oui, j'ai battu 2 records de France vétéran, celui du 3 000 m en salle et celui du 5 000 m. J'ai l'intention de poursuivre cette année et de battre les six records de France de la discipline. J'ai déjà tous les records en Bretagne, c'est mon challenge 2012.

MAG16 : Devenir performant à 50 ans, ça doit être particulier ?

Laurent Le Galle : Je me dis que j'aurais dû commencer la marche plus tôt car mon niveau est meilleur qu'en course à pied. J'ai encore une certaine fraîcheur. Et puis, il faut bien avouer que les bons résultats aident à rester motivé. Au niveau national, toutes catégories confondues, je suis le 20e français alors que j'ai l'âge d'être le père de mes adversaires... C'est une petite fierté personnelle.

MAG16 : La marche est une discipline peu connue. Elle n'est médiatisée que lors des Olympiades et surtout depuis que le Français Yohann Diniz est l'un des favoris. Y a-t-il beaucoup de pratiquants en France ?

Laurent Le Galle : C'est un sport qui est un peu stygmatisé. D'ailleurs, au club, je n'entraîne que des filles car les garçons ont un priori négatif lié, en partie, à la démarche particulière des marcheurs. Il y a moins de pratiquants aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Il faut dire qu'il y a de plus en plus de disciplines qui font concurrence, comme par exemple, le trail qui est à la mode. La marche n'attire pas énormément.

MAG16 : La démarche désarticulée des marcheurs, les règles complexes, les éliminations en font une discipline très technique, difficile à comprendre pour le public, non ?

Laurent Le Galle : Oui, on a le droit de mal courir en athlétisme mais on ne peut pas mal marcher ! Il faut toujours être en contact avec le sol et ne pas fléchir les jambes. C'est une discipline ingrate à ce niveau car lorsqu'on a parcouru une longue distance, se faire éliminer juste avant l'arrivée, c'est terrible.

MAG16 : Vous n'êtes pas le seul à briller à l'USB, il y a également des jeunes qui sont très performants. Parlez- nous d'eux…

Laurent Le Galle : Oui, il y a Séverine Cotonnec à la marche qui fait partie des 25 meilleures cadettes françaises. Il y a aussi Juliette Cantin, du Trévoux, qui se situe dans les trente meilleures spécialistes du triple saut et de la longueur. Enfin, Kevin Clerc'h a participé aux championnats de France de cross country cette année. Plus généralement, il y a beaucoup de jeunes à l'USB. Ils représentent plus de 70% de l'effectif total et un athlète sur deux a moins de 15 ans. C'est un véritable vivier qui assurera la relève.

MAG16 : Comment caractériseriez-vous le club ?

Laurent Le Galle : C'est un club rural et familial qui permet de pratiquer l'athlétisme sérieusement mais dans un esprit convivial. Il y a un état d'esprit hérité du fondateur du club, André Duval, dont chaque membre est dépositaire .

Comment expliquez-vous le succès du club ?

Laurent Le Galle : C'est le club le plus ancien du Finistère (NDLR : il a été créé en 1933 par André Duval). Il est emblématique, tout le monde connaît l'USB dans le Sud Finistère. D'ailleurs, nos membres ne sont pas seulement Bannalécois, ils viennent de 22 communes différentes. C'est le seul club d'athlétisme affilié à la Fédération Française d'Athlétisme, au sud du département, à mi-chemin entre Lorient et Quimper. De plus, il a toujours eu d'excellents résultats. Chaque génération a marqué l'histoire du club et de l'athlétisme breton, en faisant émerger des athlètes de haut niveau.

MAG16 : Quel est votre meilleur souvenir à l'USB ?

Laurent Le Galle : C'est un souvenir qui date de 1993, lors des championnats du Finistère de cross. François Person, un des meilleurs Français, était le grand favori de la course. Mais le jour J, à l'issue d'une course folle, c'est Robert Perroud de l'USB qui a gagné alors que personne ne l'attendait. C'était un grand moment de sport ! Ils étaient tous les deux véterans mais ce jour-là, ils ont terminé devant les plus jeunes.

MAG16 : Quel est le lieu que vous préférez sur le territoire ?

Laurent Le Galle : J'aime beaucoup les chemins côtiers, le bord de mer. On a vraiment de la chance d'habiter là. ●

Pour tout renseignement sur la pratique de l'athlétisme, prendre contact avec le président de l'USB, Jean René Gaugail. Tél. 02 98 06 12 62 ou 06 62 41 39 17

Saint-Thurien La vall

“ C’est un lieu qui ressource, on est un peu au milieu de nulle part ”. Jean-Yves Toullec parle en connaisseur. Président de Kemperle Rando, il a l’habitude d’arpenter les rives de l’Isole. Un fleuve tapi au fond d’une vallée encaissée, sculptée par des gorges profondes, où le dénivelé fait souffrir les mollets des marcheurs les plus aguerris. Un cours d’eau qui se métamorphose à toutes les saisons, tellement “ *les variations de lumière et de végétation* ” y sont franches, souligne M. Toullec. Un sillon sauvage où chaque balade laisse entrevoir la fugace silhouette du chevreuil, qui sait où traverser la rive pour s’échapper lors des battues, rapporte ce jardinier qui habite en surplomb de la vallée.

L’Isole est une artère qui irrigue le territoire. Venue des Montagnes Noires du Morbihan, elle dessine ses sinuosités sur les communes de Scaër, Bannalec, Saint-Thurien, Querrien, Mellac et Tréméven, jusqu’à Quimperlé. où l’attend la rivière Ellé, avec qui elle enfante la Laïta. Un fleuve bien vivant “ *où la reproduction du saumon est bonne* ”, témoigne Nicolas Le Naour, président de la société de pêche de Saint-Thurien. Un habitat choisi par la lamproie marine et le chabot, la truite et l’anguille, etc. Le jeune pêcheur n’adore rien de plus que “ *d’être au bord de l’eau pour passer une bonne journée* ”.

Loin du monde, dans cet univers à part que forme l’Isole, avec les ruines des moulins qui seront peut-être restaurés - comme à Kerchuz –, là où le blé se faisait farine, avec les chaussées et les ponts aux piles fragiles. Un petit coin de paradis qui se mérite et s’entretient. Les pêcheurs participent ainsi au Contrat de restauration des eaux mis en place par la Cocopaq. Il s’agit surtout de nettoyer le fleuve de ses “ embâcles ” - gros troncs, branchages accumulés - qui obstruent les ruisseaux, empêchent le poisson de remonter, et fragilisent les ouvrages d’art. Ainsi, ce chêne d’1,80 m de diamètre tombé dans l’Isole, auquel on a enlevé toutes ses branches, qui a tourné de 30° avec la dernière crue. “ *L’homme a besoin de la nature et la nature a besoin de l’homme* ”. C’est un paysan amoureux de l’Isole qui nous l’a dit.

Pratique

> Guide : 17 idées de balades au pays de Quimperlé, édité par la Cocopaq. 3€. L’édition actuelle propose deux balades le long de l’Isole, de 15 et 25 km. L’édition 2013 en intégrera une troisième, sur la commune de Saint-Thurien.

©F.Betermin pour la Cocopaq

ée de l'Isole

Bonus

Parcourez une image à 360° de l'Isole sur : http://360.cocopaq.com/ISOLEFEVRIER ou en scannant le code ci-contre à partir d'un smartphone (téléchargez une application du type neoreader ou bookBeo ... il en existe beaucoup d'autres. Lancez votre application puis faites une photo du code. Ajustez ensuite simplement l'image autour du code et validez...)

SPECTACLES

Bobby & Sue

Musique blues
6 avril - 20h30. Salle des fêtes, Clohars-Carnoët

Contes pour enfants

Histoires de poissons
11 avril - 15h30
Monstres et sorcières
9 mai - 15h30
Médiathèque, Quimperlé

Hip Hop Dance-Hall Session

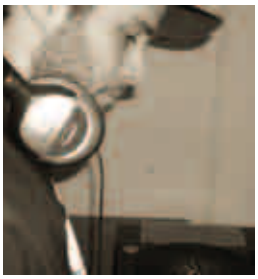

L'association RDN Jeunes organise 4 jours autour de la culture hip-hop. Ateliers d'initiation au mix et au graff, battle de danse hip-hop…
18/21 avril - 20h30. Salle Jean-Louis Rolland, Rédéné

Le chanceux

Cie Coélia
Marionnettes-conte.
Quand je serai grand, je serai pirate !
Réservation auprès de l'Office du Tourisme de Moëlan/Mer au 02 98 39 67 28
20 avril à 20h30 et 21/22 avril - 17h
(séance tout public).
Salle multifonction, MLC, Moëlan/Mer

Fête de la Bretagne Gouel Breizh

La Bretagne se fête dans le Pays de Quimperlé !
Rendez-vous au parking du Conservatoire de musique et de danse.
15h : Défilé en basse-ville des bagadoù, cercles celtiques et enfants des écoles Diwan et Div-yezh.
15h30/19h : Forum des associations culturelles bretonnes, animations (gouren, jeux bretons, expositions…), spectacles des cercles et bagadoù, et goûter chanté.
5 mai - 15h/19h. Prairie Saint-Nicolas, Quimperlé
(repli au Coat Kaër si intempéries)

L'ensemble choral du Bout de monde

Dans le cadre de la fête de la Bretagne
13 mai - 17h. Salle Youenn Gwernig, Scaër

Des mots des mômes

Conte et musique
Des histoires rigolotes ou qui filent les chocottes !
17 mai - 14h. Manoir de Kernault, Mellac

Oratorio

L'arche de Noé
Grande fresque musicale inspirée de l'ancien testament.
19 mai - 20h30. Salle du Coat Kaër, Quimperlé

Petit poucet en Arménie

Cie Garin Troussebouef
Dans un compartiment de train, il y a longtemps, une rencontre... d'où est née une histoire composée de citations d'auteurs classiques.
25 mai - 19h. Chez l'habitant, Quimperlé

Ne brûlons pas les étapes

Cie les droll de l'Isole
Personnages burlesques dans un décor minimaliste et technique.
25 mai - 20h. Salle Youenn Gwernig, Scaër

Arc en ciel, spectacle

26 mai. Salle de l'Ellipse, Moëlan/Mer

Alix Leparoux

Musique et chant lyrique, opéra
26 mai - 19h. Chapelle St Jacques, Clohars-Carnoët

Les Ramoneurs

Cie Pied en sol
8 juin - 18h30. Parc de St Jacques, Clohars-Carnoët

Gala de danse

Arabesque
8/9 juin - 20h30. Salle de L'Ellipse, Moëlan/Mer

Gala de danse

Elèves du Conservatoire de musique et danse
Le corps humain revisité
9 juin - 20h30. Salle du Coat Kaër, Quimperlé

CONFÉRENCES – ATELIERS

Conférence chantée

Éva Guillorel et Ifig Troadeg
Elle historienne et ethnologue, auteur du livre *La complainte et la plainte*, et lui, chanteur et collecteur trégorois, vous peindront, en chansons, un tableau inédit de la société bretonne.
28 avril - 15h30. Manoir de Kernault, Mellac

Rendez-vous au jardin

À chacun son jardin ! Pendant que les grands découvrent comment favoriser un écosystème, les plus petits participent à un atelier nature !
Visite accompagnée.
2 juin - 15h. Manoir de Kernault, Mellac

CONCERTS

LAMA 25

Red alias Olivier Lambin, guitariste, chanteur, auteur et compositeur.
30 mars - 20h30. Chapelle St Jacques, Clohars-Carnoët
27 avril - 20h30. Lieu surprise, Clohars-Carnoët
25 mai - 20h30. Lieu surprise, Clohars-Carnoët

Thomas Fersen

Auteur, compositeur, interprète, il n'en fait qu'à sa tête, avec sa manière unique de jouer de la langue pour raconter des fables quotidiennes décalées, d'une voix rocailleuse qui convoque des images tirées de son bestiaire ou de son potager imaginaire.
6 avril - 21h. Salle de L'Ellipse, Moëlan/Mer

Concert Bannalec-Sénégal Solidarité

14 avril - 20h30. Salle Jean Moulin, Bannalec

Skr DiverSons

B2S, Psy-Cause/Little Big Moon, Harmopee, Magina Project, Associasound
Six jeunes groupes locaux du Sud Cornouaille, DiverSons pour faire diversion. Un joyeux mix entre électro, punk, rap et rock.
21 avril - 19h. Grand Champ, Scaër

Chorale Tempérament

Organisé par le Comité des fêtes et l'Amicale laïque
28 avril - 20h30. Salle polyvalente, Baye

Méta'Blues

Rock : Innes Sibun
12 mai - 21h. Salle Jean Moulin, Bannalec

Concert

Comité de soutien à Diwan
26 mai - 20h30. Salle Jean Moulin, Bannalec

Tremplin musical

Association Raok événements
Tremplin musical ouvert aux groupes locaux et régionaux dans le cadre de la 4ème édition du festival Raok L'Hand prévu en août.
26 mai - 20h. Salle des fêtes, Clohars-Carnoët

Expositions et concert

10 ans de l'Amicale Laïque
1/2/3 juin. Salle polyvalente, Baye

RENCONTRE

Rando chantée

Au cours d'une boucle d'environ deux heures autour du Manoir de Kernault, Brigitte Kloareg et d'autres chanteurs du pays partageront leurs répertoires avec les marcheurs.
3 juin - 14h30. Manoir de Kernault, Mellac

© Myriam Jégat

ÉVÉNEMENT

Les 40 ans des Korollerien Laeta

Le cercle celtique Korollerien Laeta fête ses 40 ans : un anniversaire en musique, et en dansant !
Exposition de costumes traditionnels
14/ 20 mai. La Longère, Clohars-Carnoët
Stage de danse
18 mai (14h-16h ou 16h30-18h30) St Jacques, Clohars-Carnoët
Concert : Kakoull Kollectif, Sylvain Giro
18 mai - 21h. Salle Ellipse, Moëlan/Mer
Fest-noz vras
19 mai - 17h. Clohars-Carnoët

BALS, FEST-NOZ, FÊTES

Goûter dansant

Club du Nouvel âge
5 avril - 14h30. Salle multifonction, Querrien

Bal

Peps sun country-line
7 avril - 20h30. Salle Jean Moulin, Bannalec

Bal du printemps

9 avril - 20h30. Salle J-Louis Rolland, Rédéné

Bal du club de loisirs

15 avril - 20h30. Salle Jean Moulin, Bannalec

Bal du printemps

15 avril - 14h30. Salle Youenn Gwernig, Scaër

Fête du printemps

6 mai. Jardin public, Moëlan/Mer

Fêtes du poteau

7/8 mai. Le Poteau, Arzano

Bal du comité de la Cavalcade

26 mai - 20h. Salle Youenn Gwernig, Scaër

Fest-noz de Trémeur

27 mai - 20h30. Trémeur, Bannalec

Fête de Kerjules

2/3 juin. Kerjules, Rédéné

Fête de la musique

15 juin. Arzano

EXPOSITIONS

Degast : poissons extraordinaires

Avec ses poissons extraordinaires, Degast nous emmène dans un univers subaquatique loufoque et atypique peuplé de fabuleuses bestioles aux habitudes et travers étrangement humains.
Jusqu'au 14 avril. Médiathèque, Quimperlé

Dominique Deboffle, Enfance

« Rien, au moment de commencer un dessin ou une peinture ne me laisse prévoir ce qu'elle sera. C'est dans le plaisir de jouer avec des formes et des couleurs élémentaires que se construit lentement l'œuvre, trace d'une aventure intime. De mes premiers dessins rudimentaires des années soixante jusqu'à mes dernières peintures sur ordinateur, cette volonté me guide comme un fil lumineux ».
9/18 mars. Bibliothèque, Moëlan/Mer

Salon des artistes amateurs

31 mars/9 avril. Maison des Archers, Quimperlé

Louise Cara

Afin de déjouer le vertige éprouvé devant les gratte-ciel, ainsi est née Totems City, ville totémique de l'habitat urbain.
31 mars/24 juin. Chapelle des Ursulines, Quimperlé
Conférence présentée par Laurent Brunet le 11 mai à 18h.

Pascal Le Roux et Laurent Le Ny

Harmonies

Lutherie/photographies.
Jusqu'au 7 avril. Médiathèque, Bannalec

Parcours expo

Chantons toujours ! Kanomp bepred !

© Pascal Roussel Rieux

De la gwerz tragique à la chanson la plus comique, de la comptine ludique à la tendresse d'une berceuse… Découvrez la grande variété du chant de tradition orale de Bretagne.
Karaoké, urne à voter ou plus simplement chansons à écouter et artistes à découvrir...
7 avril/11 novembre. Manoir de Kernault, Mellac

Photos et minéraux

Galerie, musée

7/8/9 avril. 47 rue Jean Jaurés, Scaër

Georges Le Fur

Le trait est sûr et direct, au service d'une vision qui émerge à chaque coup de gouge. Graveur, l'artiste creuse inlassablement le bois pour révéler les tourments du monde.
14 avril/13 juin. Présidial, Quimperlé

Mille et un Reg'arts

Bijoux sculptures, peintures et photos.
21/22 avril. Espace Mélanie, Riec/Bélon

Violaine Fayolle

Les messagers, gravure sur bois.
4 mai/27 juin. Médiathèque, Quimperlé

Michel Roy

Paysages urbains
5/20 mai. Espace Mélanie, Riec/Bélon

Costumes bretons

14/20 mai. La Longère, Clohars-Carnoët

Robert Algranti

Photos portraits du monde.
23 mai/6 juin. Espace Mélanie, Riec/Bélon

Photographes d'architecture en Bretagne au XIXème siècle

26 mai/16 septembre. Maison des Archers et Médiathèque, Quimperlé

Dikann

Retour vers le sacré. Il représente et symbolise les profondeurs de l'inconscient.
9 juin/23 septembre. Galerie du Présidial, Quimperlé

Exposition de patchwork

9/24 juin. Espace Mélanie, Riec/Bélon

JEUDIS VOYAGEURS

Bateau-cinéma

De Bretagne en Casamance
5 avril - 20h30. Cinéma La Bobine, Quimperlé

Voyages en Algérie

par Claire et Reno Marca
7 juin - 20h30. Cinéma La Bobine, Quimperlé

FESTIVALS

Festival franco-russe

Concert
Shomorokhi
1er avril - 18h
Soirée Youri gagarine
12 avril - 20h
Salle Artlantic, Kersalut, Moëlan/Mer

La semaine africaine

Jumelage Quimperlé-Nara (Mali)

Stage de danse africaine dimanche 1er avril avec Samba Diop au Coat-Kaër, stage de Bogolan et de Batik avec Issaka Diakité vendredi 12 et samedi 14 au club-house de Kerbertrand, exposition- vente *l'Afrique en Noir et Blanc* jusqu'au 7 avril au Présidial, projection du film Kinshasa Symphony mardi 3 à La Bobine.
27 mars/14 avril. Coat Kaër, Présidial, Kerbertrand, cinéma La Bobine, Quimperlé

Festival Rêves d'Océans

8ème édition

Festival du livre jeunesse et BD organisé en juin sur le thème *Des océans de mystères*

Rendez-vous sur les deux rives de Doëlan à Clohars-Carnoët : animations, jeux, spectacles... Et de nombreux invités... Une trentaine d'auteurs illustrateurs parmi lesquels Yvan Pommaux, Davide Cali, Pierre Delye, Emile Bravo, Benoît Frébourg... seront présents.

16 et 17 juin. Port de Doëlan, rive droite et rive gauche Clohars- Carnoët

HOMMAGE À MAC ORLAN

Moëlan/Mer fête Pierre Mac Orlan avec la participation du réseau des bibliothèques de la Cocopaq : un programme de films, spectacles, lectures, expositions, promenade littéraire pour rendre hommage à ce grand écrivain, poète, illustrateur et compositeur de chansons qui a séjourné à Moëlan de 1910 à 1914.

Quai des brumes

Projection du film de Marcel Carné, « Quai des brumes ». Présentation du film par Evelyne Baron, conservatrice du musée des Pays de Seine et Marne.
1er juin - 21h.
Cinéma Le Kerfany, Moëlan/Mer

Chantons Mac Orlan

Comédie musicale par l'association Si ça vous chante.
2 juin - 21h. Salle de L'Ellipse, Moëlan/Mer

Création musicale et poétique

«Les hauts lieux de Pierre » de Bruno Geneste avec les Moëlan à vent.
3 juin -17 h. Salle de l'Ellipse, Moëlan/Mer

Expositions et rencontres

Exposition «Pierre Mac Orlan et la bande dessinée»
15 mai /6 juin. Bibliothèque, Querrien
16 mai - 18h30. Rencontre avec Pierre Poma et Gwen Le Rest. **Bibliothèque, Querrien**
7 juin/4 août. Bibliothèque, Moëlan/Mer

Exposition «Pierre Mac Orlan écrit»
Pierre Mac Orlan et ses thèmes de prédilection
15 mai/6 juin. Bibliothèque, Moëlan/Mer,
9/30 juin. Bibliothèque, Arzano

Rencontre « Mac Orlan et la Bretagne »
avec Gérard Fleury et les accordéonnistes
8 juin - 20h30. Bibliothèque, Mellac
avec Sophie Laot et les accordéonnistes
22 juin - 20h30. Bibliothèque, Arzano

CUISINE

La recette du... *Kerland*

©F.Betermin pour la Cocopaq

Filet de bar rôti aux herbes et curry

Retrouvez dans chaque numéro de *MAG16* la recette d'un restaurateur du territoire. C'est l'occasion de découvrir le talent des chefs du pays de Quimperlé et d'épater ses amis à chaque dîner. Pour ce nouveau numéro, nous avons demandé au chef du *Kerland* à Riec-sur-Bélon de vous offrir une recette.
Voici donc son filet de bar rôti aux herbes et curry.

Le Kerland
Domaine de Kertinec
29340 Riec-sur-Bélon
tél. 02 98 06 42 98

©F.Betermin pour la Cocopaq

1/ Epluchez les pommes de terre, coupez-les en gros quartiers. Mettez dans une casserole d'eau froide, salez et portez à ébullition. Laissez cuire 25 minutes. Egouttez les pommes de terre et passez-les au moulin à légumes. Remettez-les dans le récipient et ajoutez 100 g de beurre en morceaux. A feu doux, mélangez la pulpe jusqu'à l'incorporation complète du beurre. Séparez ensuite 6 jaunes d'œufs des blancs et ajoutez-les à la préparation. Vérifiez l'assaisonnement. Réservez.

2/ Sur une plaque de cuisson allant au four, beurrez un papier sulfurisé et disposez la pomme duchesse en forme de puit à l'aide d'une poche munie d'une douille cannelée, 8 mm environ.

3/ Faites cuire les asperges dans l'eau bouillante salée 5 minutes, puis plongez-les immédiatement dans l'eau froide avec des glaçons pour fixer la chlorophylle. Ensuite réservez sur du sopalin.

4/ Faites cuire le potiron avec un filet d'eau à feu très doux et à couvert. Mixez, ajoutez 5 cl de crème liquide, assaisonnez et faites réduire à feu très doux afin d'obtenir une consistance épaisse.

5/ Faites dorer un peu de beurre dans une poêle et mettez les filets de poisson. Ensuite, passez-les au four pendant 5 minutes.

6/ Faites bouillir 100 g de fumet de homard avec 10 cl de crème liquide, 10 g de curry madras et les herbes émincées finement au dernier moment.

7/ Dressez.

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 500 g de bar
- 600 g de pommes de terre
- 6 œufs
- 12 pointes d'asperges
- 250 g de potiron
- Beurre, sel, poivre, curry madras, aneth et basilic

JEUX

Sudoku

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

		4	6			5		
8	1			3	5			
3			9				8	
7				9				1
		1				9		
2				4				8
	5				1			6
			3	5			4	2
		2			6	7		

• SUDOKU • GRILLE N°205 • DIFFICILE •

		7			1	9		
	1		3	9			2	
9		5	6			1		4
4				8		7	5	
	3		4		7		1	
	5	9		6				8
8		3			6	4		2
	4			3	9		7	
		6	7			3		

• SUDOKU • GRILLE N°224 • FACILE •

Solutions des grilles précédentes

GRILLE N°223• FACILE •

9	1	8	7	4	6	2	3	5
2	4	5	8	3	1	9	7	6
6	3	7	2	9	5	1	4	8
5	9	6	3	1	4	7	8	2
8	2	3	5	7	9	4	6	1
4	7	1	6	8	2	3	5	9
3	6	9	4	2	8	5	1	7
1	8	4	9	5	7	6	2	3
7	5	2	1	6	3	8	9	4

GRILLE N°204 • DIFFICILE •

1	4	6	2	7	8	9	3	5
9	8	7	3	4	5	1	6	2
3	2	5	9	1	6	8	4	7
7	3	4	5	8	9	2	1	6
5	6	8	1	3	2	4	7	9
2	1	9	7	6	4	5	8	3
6	9	3	4	5	1	7	2	8
4	7	2	8	9	3	6	5	1
8	5	1	6	2	7	3	9	4

Retrouvez les solutions de ces grilles dans le prochain numéro de *MAG16*.

BANDE DESSINÉE

Les aventures de Monsieur Tri

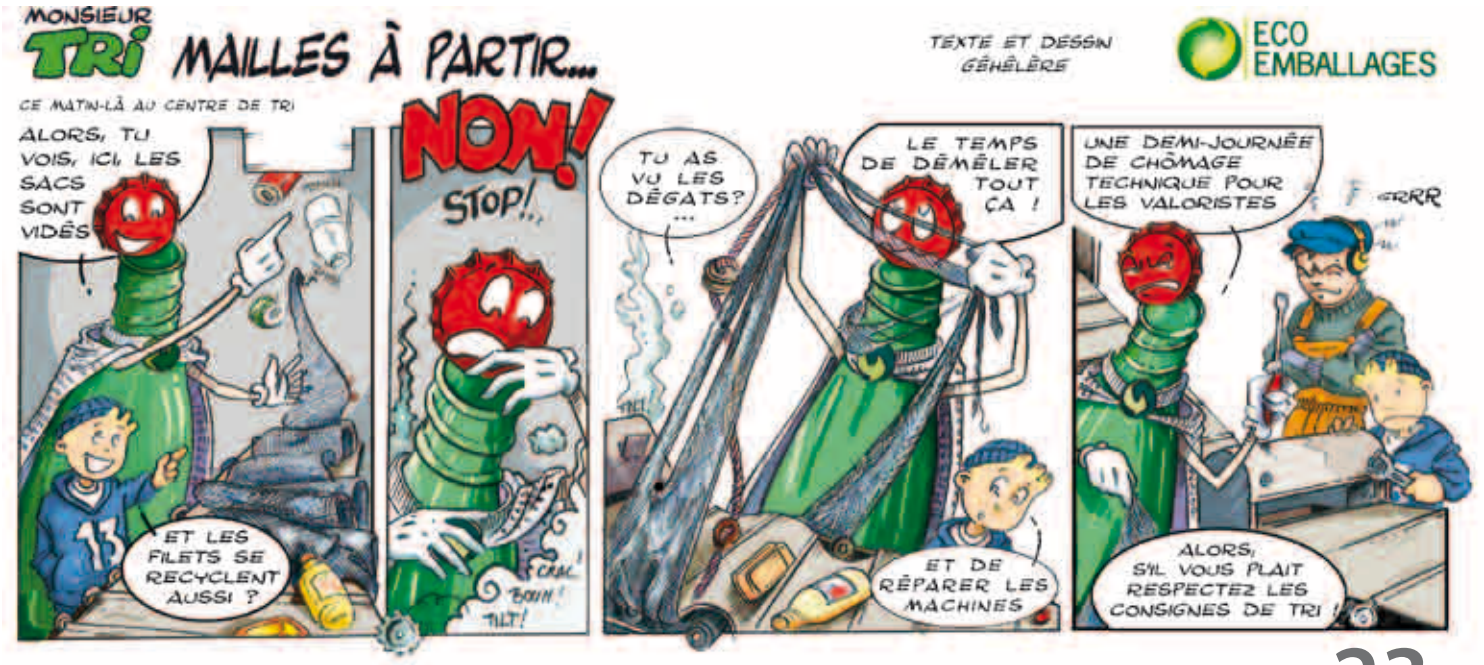

LES RIAS

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE

DU 28 AOÛT AU 02 SEPTEMBRE 2012

PAYS DE QUIMPERLÉ

WWW.COCOPAQ.COM